

COMITE PERMANENT INTERETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL (C.I.L.S.S.)

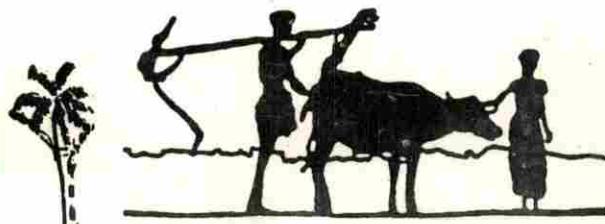
00746
COMMUNAUTE ECONOMIQUE
DU BETAIL ET DE LA VIANDE
(C.E.B.V.)



**SEMINAIRE REGIONAL SUR LA COMMERCIALISATION
DU BETAIL ET DE LA VIANDE DANS
LES PAYS DU SAHEL ET DE LA COTE**

(Nouakchott, 22 - 25 Mars 1992)

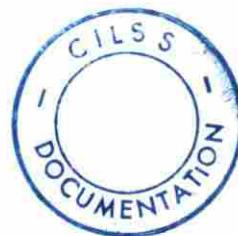
RAPPORT FINAL



AVRIL 1992

COMITE PERMANENT INTERETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL (CILSS)

COMMUNAUTE ECONOMIQUE
DU BETAIL ET DE LA VIANDE
(CEBV)



*SEMINAIRE REGIONAL
SUR LA COMMERCIALISATION DU BETAIL ET DE LA VIANDE
DANS LES PAYS DU SAHEL ET DE LA COTE*

(Nouakchott, 22-25 Mars 1992)

RAPPORT FINAL

AVRIL 1992

I. CONTEXTE DU SEMINAIRE

La commercialisation du bétail et de la viande constitue aujourd’hui un des grands goulots d’êtranglement pour le développement des productions animales et l’augmentation de leur contribution à la sécurité alimentaire et à l’économie des pays de la région. Ce commerce reste dominé par le circuit traditionnel et les connaissances des gestionnaires de l’économie en la matière restent fort limitées conduisant le plus souvent à des solutions peu efficaces.

Jusqu’à ces dix dernières années, les échanges de bétail et de viande entre les pays sahéliens et les pays côtiers suffisaient à l’approvisionnement de la région. Après les sécheresses successives qui ont touché les pays sahéliens, ces échanges ont été sérieusement perturbés. On a assisté ces dernières années, de la part des pays côtiers, à des importations importantes de viandes extra africaines. Par ailleurs, les difficultés économiques rencontrées par la plupart des pays ont entraîné une baisse sensible du pouvoir d’achat des populations.

Ces constats ont conduit les responsables du secteur de l’élevage à rechercher les moyens de relance du secteur par le biais de l’intensification du commerce de ses produits.

Dans cet ordre d’idées, le CILSS a entrepris, en 1990 et 1991, une étude sur la commercialisation des produits de l’élevage en deux phases. La première, qui s’est déroulée essentiellement dans les pays du sahel, a porté sur l’inventaire des informations et des documents disponibles sur le sujet. La deuxième, qui s’est étendue aux pays côtiers, a été menée conjointement avec la CEBV et le Club du Sahel.

La finalité de cette étude était de définir une stratégie commerciale régionale et de proposer des mesures spécifiques à moyen et long termes.

L’importance du sujet a suscité d’autres travaux et réflexion à dimension régionale, en particulier le dossier élevage et viande de la Conférence des Ministres de l’Agriculture de l’Afrique de l’Ouest, le Plan d’Action conjoint de l’USAID et de la Banque Mondiale sur la libéralisation des échanges de produits d’élevage dans la région, le programme de la Cellule Cinergie située à la Banque Africaine de Développement.

Le séminaire, organisé par le CILSS et la CEBV en collaboration avec le Club du Sahel, s’est déroulé à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie du 22 au 25 Mars 1992. Il a eu pour objet de présenter et de débattre des résultats des travaux menés et de prendre en compte d’autres initiatives en vue d’une mise en cohérence des différentes actions entreprises dans la sous-région.

Par conséquent, il s’agissait:

- d’abord, de trouver des stratégies qui permettent aux pays "excédentaires" d’ajuster leurs effectifs à des niveaux acceptables du point de vue écologique, et d’adapter leurs systèmes de production pour rendre le secteur plus concurrentiel;

Pour la suite des travaux, trois groupes géographiques ont été constitués:

- **Groupe 1 :** Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo.
- **Groupe 2 :** Niger, Cameroun, Tchad, Bénin, Togo.
- **Groupe 3 :** Mauritanie, Sénégal, Gambie, Mali, Guinée Bissau.

Chaque groupe a travaillé pendant deux jours sur les thèmes suivants:

- **L'organisation des professionnels;**
- **La simplification des procédures et la réduction des taxes**
- **L'information régionale**
- **Le transport et l'infrastructure**
- **Le financement**
- **Les politiques commerciales régionales**

III. CONCLUSIONS DU SEMINAIRE

Les propositions de mesures, dans des domaines jugés prioritaires, présentées et argumentées à travers les différents documents élaborés, se situent dans les orientations générales suivantes :

- à court et moyen termes : amélioration de la commercialisation
- à long terme : modernisation de l'élevage.

Ces différentes propositions de mesures ont été examinées et amendées par les participants qui sont arrivés aux conclusions ci - après :

1. L'organisation des Professionnels

Il a été mis en évidence une grande diversité de modes d'organisations tant au niveau des producteurs qu'au niveau des commerçants exportateurs et importateurs et des détaillants bouchers.

Il existe encore peu d'organisations émanant des milieux professionnels ; celles-ci ont souvent été créées soit à l'initiative de l'Etat, soit à travers les projets de développement soutenus par les bailleurs de fonds.

Aussi, la plupart d'entre elles disparaissent dès que l'Etat ou les partenaires se désengagent. Cette disparition s'explique par le fait que ces organisations répondent davantage à des préoccupations extérieures et conjoncturelles qu'aux intérêts réels des adhérents.

Il a été aussi relevé l'échec de la plupart des organisations étatiques ou para-étatiques chargés de la commercialisation des produits animaux.

La production et la commercialisation du bétail et de la viande restent dominées par les structures traditionnelles s'adaptant difficilement aux exigences renouvelées du marché. Celles-ci sont caractérisées par l'absence de partenariat et le manque de professionnalisme des acteurs économiques, ce qui peut conduire parfois à la perte de marché (par exemple : l'exportation de la viande du TCHAD au CONGO).

La reconquête du marché ne pourra se faire de manière durable qu'à travers un regroupement des opérateurs à tous les niveaux : producteurs, commerçants exportateurs ou importateurs et transporteurs .

Propositions d'Actions

Ces organisations devront répondre d'abord et avant tout aux intérêts légitimes exprimés par les professionnels, et engager leur responsabilité en matière de gestion.

Les mesures précises consisteront à :

- L'identification des membres des professions concernées, des axes d'échanges principaux, et des marchés prépondérants susceptibles de jouer le rôle de marchés agréés;
- La sensibilisation et l'information pour la prise en charge, par des organisations locales de professionnels, de la gestion de marchés agréés orientés vers l'exportation
- La promotion de la création, entre professionnels, de pools d'exportateurs, et de pools d'importateurs pour regrouper les expéditions, réduire les risques par l'établissement de contrats commerciaux, etc;

Plan d'actions

Au niveau national :

- Arrêter par axe d'exportation la liste des marchés. Faire la prospection de ces marchés pour identifier les groupes pouvant prendre en charge leur gestion.
- Définir et clarifier les règles du jeu par un collectif comprenant les opérateurs économiques et les services techniques nationaux.
- Assurer la formation des professionnels aux activités commerciales et rechercher les conditions d'une meilleure circulation de l'information en leur direction.
- Rechercher les voies les meilleures leur permettant la prise en charge progressive des infrastructures
- Définir les termes de référence et identifier les intervenants pour la réflexion au niveau de chaque pays concernant particulièrement la sensibilisation, la formation, la réorganisation du mode de gestion foncière et la gestion rationnelle des espaces pastoraux dans l'optique de la modernisation du secteur de l'élevage.

Au niveau régional :

Suivi par le CILSS et la CEBV de la mise en application de ces mesures et diffusion des résultats obtenus. Aider à éliminer les goulots institutionnels dans la mise en oeuvre.

2. La Simplification des Procédures et la Réduction des Taxes

Le séminaire a reconnu qu'une certaine réglementation des activités économiques est légitime et nécessaire, mais que l'excès actuel de telles mesures nuit à la commercialisation des produits du secteur.

A ce titre les actions envisagées sont:

- L'inventaire et l'harmonisation des textes régissant les échanges de produits d'élevage dans la région, y compris la taxation sur les produits du cru;
- L'adoption au niveau de chaque pays d'une taxe unique à l'exportation (timbre fiscal) et le regroupement des formalités en un guichet unique. Cette procédure devra être décentralisée au niveau des principales régions administratives.
- L'allégement des autres taxes (abattage, parcage, etc.);
- La poursuite et la conclusion des travaux en cours sur la codification de la transhumance dans la région, l'établissement et la mise en application de documents harmonisés;
- La reformulation et la mise en application du passeport du bétail, en cohérence avec les documents régissant la transhumance;
- Une large information des opérateurs et des agents de l'Etat sur les nouvelles réglementations adoptées;
- La réduction du nombre de points de contrôle routiers.

Plan d'actions

Au niveau national :

- Définir les modalités d'institution de la taxe unique à l'exportation, de réduction des autres taxes ;
- Proposer aux décideurs nationaux une procédure de décentralisation des formalités au niveau des marchés agréés ;
- Lever l'ambiguïté pouvant naître de l'utilisation du Certificat International de Transhumance et du passeport du bétail.

Au niveau régional :

- Organiser une rencontre d'experts de la sous-région pour établir la cohérence des documents de circulation et adopter les modalités de leur mise en application.

3. L'Information Régionale

L'information est essentielle à l'amélioration de l'efficience des marchés, à la réduction du risque et des coûts de commercialisation.

Concernant les pays sahéliens, les commerçants exportateurs des pays sahéliens et importateurs des pays côtiers ont besoin :

- d'informations sur la situation des marchés d'exportation (prix, niveau d'approvisionnement, niveau des transactions, niveau des expéditions);
- d'informations administratives (lieux pour effectuer certaines formalités et réglementations en vigueur);
- d'informations sur la logistique (mouvement et disponibilité des moyens de transport et prix du transport);
- d'informations bancaires (disponibilité des lignes de crédit, informations diverses sur le système bancaire).

Concernant les pays côtiers, les commerçants (importateurs et exportateurs) ont besoin d'informations sur:

- les arrivages par pays de provenance
- le niveau des prix des animaux
- le niveau et la nature de la demande en bétail
- les informations sur la réglementation
- les informations bancaires

Pour l'ensemble des pays, les mesures prévues sont donc:

- La création de cellules nationales d'information sur les échanges de produits d'élevage;
- L'harmonisation des données de base pour rendre comparables les informations commerciales entre pays;
- La collecte et la diffusion des informations sur les marchés agréés;
- La mise en place d'un système régional d'informations commerciales pour les produits de l'élevage et leur échange direct entre pays.

Plan d'actions

Au niveau national :

- Diffusion en temps réel des informations sur les marchés agréés en direction des opérateurs nationaux et étrangers
- Etude pour la mise en place d'un système hebdomadaire d'informations commerciales portant sur les activités et intentions des opérateurs en direction de pays tiers et échanges entre pays de telles informations ;
- Etablissement d'un répertoire des exportateurs et importateurs de bétail

Au niveau régional :

- Mise en place par le CILSS ou la CEBV d'un bureau régional d'information.

4. Le Transport et les Infrastructures

Les coûts de transport constituent la majeure partie des frais de commercialisation.

Les mesures préconisées chercheront à les réduire, à travers:

- L'aménagement des pistes sur les axes principaux d'exportation (gîtes d'étapes, points d'eau, etc.)
- La réhabilitation progressive des routes sur les grands axes d'échanges;
- La recherche de techniques d'aménagement des camions pour en augmenter la capacité de transport et la sécurité du bétail;
- L'acquisition par les transporteurs de véhicules facilement adaptables au transport du bétail;
- L'examen des réglementations régionales en matière de transport routier pour prendre en compte la spécificité du transport de bétail;
- La concertation entre les opérateurs et les régies de chemin de fer en vue d'améliorer le transport du bétail en réduisant le nombre et la durée des arrêts;
- Une meilleure gestion des voies de chemin de fer pour augmenter le trafic et justifier la réhabilitation du matériel roulant et l'acquisition de nouveaux équipements;
- L'examen de nouvelles options de transport de produits de l'élevage par voie aérienne ou maritime.

Plan d'actions

Au niveau national :

- Analyse du système d'exploitation des véhicules pour augmenter leur rendement
- Inventaire des groupements de transporteurs et incitation à la constitution de pools de transporteurs.
- Elaboration d'une meilleure réglementation des activités du secteur de transport ;
- Engager des négociations entre les Chambres de Commerce les Associations Professionnelles et les Sociétés et Compagnies de transport pour des tarifs préférentiels, l'harmonisation des coûts de transports et l'aménagement adéquat des véhicules.

Au niveau régional :

- Elaboration par le CILSS et la CEBV d'un cahier de charge pour la création d'une expertise régionale en matière de logistique de transport du bétail et de produits animaux .
- *Promouvoir la concertation régionale entre les différents intervenants dans le cadre du transport pour des tarifs préférentiels, l'harmonisation des coûts et l'allègement adéquat des véhicules.*

5. Le Financement

L'accès au système financier est une condition nécessaire à l'intensification des échanges de produits d'élevage.

Dans ce domaine, les mesures envisagées consisteront à:

- Mener des campagnes d'information réciproque entre opérateurs et banques ou caisses mutuelles en vue d'un meilleur accès au crédit commercial;
- Mettre en place un système sûr et rapide de rapatriement des fonds des exportateurs;
- Favoriser la mise en place de fonds nationaux et régionaux de garantie pour faciliter les échanges de produits de l'élevage.

Plan d'actions

Au niveau national :

- Inciter des rencontres débats entre opérateurs économiques et banquiers

Au niveau régional :

- Initier la réflexion pour l'établissement d'un accord inter - bancaire pour le rapatriement des fonds.
- Négociations CILSS et CEBV auprès de la CEDEAO et de La CEAO pour voir dans quelles mesures les fonds régionaux déjà existants peuvent intervenir au niveau des échanges bétail - viande.

6. Les Politiques Commerciales Régionales

Les mesures préconisées à ce niveau tendront à renforcer la cohérence d'une part entre politiques nationales de production animale, et d'autre part entre les politiques de protection des divers pays par rapport au marché mondial. Elles consisteront à:

- Examiner, dans le cas de chaque pays, les orientations de production animale par rapport aux avantages comparatifs de ses partenaires;
- Promouvoir la production et les échanges de nouveaux produits de l'élevage pour maximiser la valeur ajoutée dans le secteur;
- Rechercher activement de nouveaux débouchés pour les produits classiques ou nouveaux;
- Tirer les enseignements de l'expérience de plusieurs pays de la région (Cameroun, Côte d'Ivoire, Togo, Sénégal) en matière de protection contre les viandes subventionnées;
- Mener une concertation sous-régionale pour la mise en cohérence des politiques tarifaires et commerciales des pays par rapport au marché mondial.

Plan d'actions

Au niveau national :

- Intensification de la prospection des marchés des pays voisins

Au niveau régional :

- Etude régionale sur les avantages comparatifs des pays dans la production des produits de l'élevage
- Etudes régionales des politiques de protection
- Rencontre régionale sur l'harmonisation des politiques tarifaires.

CADRE GENERAL DE MISE EN OEUVRE DES MESURES

Pour la mise en oeuvre de ces mesures dans le court et moyen termes, il a été proposé:

- **Un cadre national de concertation** rassemblant les techniciens concernés, les opérateurs économiques, les organisations non gouvernementales, et les partenaires au développement;

- **Un cadre régional de concertation** pour le suivi de l'application de ces mesures animé par le CILSS, la CEBV, la CEBVIRHA, en rapport avec le coordonnateur du dossier élevage de la Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

CONCLUSION GENERALE

Les travaux sur la commercialisation du bétail et des produits de l'élevage qui viennent de se dérouler à Nouakchott ont abouti à des conclusions pertinentes et à l'élaboration du présent plan d'actions. Les participants au séminaire, composées de techniciens et d'opérateurs économiques des pays sahéliens et côtiers ainsi que des représentants des partenaires au développement ont jugé nécessaire la mise en oeuvre des différentes mesures préconisées. Ceci donne bon espoir et indique que la résolution des problèmes régionaux en matière d'élevage n'est pas hors de portée, qu'elle pourrait aboutir rapidement à la satisfaction des pays sahéliens et des pays côtiers.

A N N E X E S

=====

PLAN D'ACTIONS

=====

1. ORGANISATION DES PROFESSIONNELS

16

| OBJECTIF | MESURES PRÉCONISEES | PLAN D'ACTION | RESPONSABLES DE L'EXÉCUTION | ÉCHÉANCE |
|---|---|--|------------------------------|----------|
| - Réduire le coût de la commercialisation par une meilleure réglementation | - Inventaire et harmonisation des textes régissant les échanges de produits d'élevage dans la région | - Rencontre d'experts de la sous-région pour établir la cohérence des documents et adopter les modalités de leur mise en application | CILSS + CEBV + Etats membres | 92-93 |
| - Adoption au niveau de chaque pays d'une taxe unique à l'exportation (timbre fiscal) | - Définir les modalités d'institution de la taxe unique à l'exportation, de réduction des autres taxes | Etats membres | | 92 |
| - Regroupement des formalités au niveau décentralisé en un guichet unique | - Proposer aux décideurs une procédure de décentralisation des formalités au niveau des marchés agréés | Services techniques nationaux | | 92 |
| - Large information des opérateurs et des agents sur les nouvelles réglementations adoptées | | | | |
| - Codification de la transhumance dans la région, reformulation du passeport du bétail et mise en application | - Lever l'ambiguité pouvant naître de l'utilisation du Certificat International de Transhumance et du passeport du bétail | Services techniques nationaux sous supervision CILSS et CEBV | | 92-93 |
| - Réduction du nombre de points de contrôle routiers | - Supprimer les points de contrôle non indispensables sur les axes prioritaires orientés vers l'exportation | Etats membres | | 92 |

| OBJECTIF | MESURES PRÉCONISÉES | PLAN D'ACTION | RESPONSABLES DE L'EXÉCUTION | ÉCHEANCE |
|--|--|---|---|----------|
| - Amélioration des conditions de transport du bétail | | | | |
| 1. Convoyage à pied | - Aménagement des pistes sur les axes principaux d'exportation (sites d'étapes, points d'eau, etc...) | - Identification des pistes à améliorer et établissement d'un programme d'amélioration (calendrier, moyens) | Etats membres | 9.3 |
| Sécurisation des convois | | | | |
| 2. Transport routier | | | | |
| Meilleure utilisation des capacités de transport et du réseau | - Réhabilitation progressive des routes sur les grands axes d'échanges | - Identification des axes prioritaires - Programmation et sensibilisation pour la réalisation des programmes | Etats membres et bailleurs de fonds | 9.4-9.5 |
| | | | | |
| | - Recherche de techniques d'aménagement des camions | - Acquisition d'équipements adaptés supplémentaires pour le transport du bétail (train-wagon...) | Etats et donateurs | 9.4-9.5 |
| | | | | |
| | - Acquisition de véhicules facilement adaptables au transport du bétail | - Analyse du système d'exploitation des véhicules pour augmenter leur rendement | 9.3-9.4 | |
| | | | | |
| | - Examen des réglementations régionales en matière de transport routier pour prendre en compte la spécificité du transport du bétail | - Elaboration d'une meilleure réglementation des activités du secteur de transport | Etats membres avec appui CILSS et de la CEBV | 9.3 |
| | | | | |
| 3. Transport ferroviaire | - Meilleure gestion des voies de chemin de fer | - Augmenter le trafic et justifier la réhabilitation de matériel roulant et l'acquisition de nouveaux équipements | Professionnels, transporteurs et Etats | 9.3-9.4 |
| Adaptation du transport aux conditions du commerce de bétail | | | | |
| | | | | |
| | - Réduire la durée et le nombre des arrêts | - Etablir la coopération entre opérateurs et régie de chemin de fer | Opérateurs, transporteurs et Etats | 9.2-9.3 |
| | | | | |
| 4. Aérienne ou maritime | - Examen de nouvelles options de transport de produits de l'élevage par voie maritime ou aérienne | - Concertation entre opérateurs économiques, Chambre de Commerce, sociétés et compagnies de transport | Associations, professionnels, Chambre de Commerce, société de transport | 9.2-9.3 |
| Prospection de nouvelles voies | | | | |
| | | | | |
| Augmentation de l'efficacité du système global de transport par l'organisation | - Inventaire des groupements de transporteurs et incitation à la constitution de pools des transporteurs | - Renforcement de la concertation entre professionnels au sein des Chambres de Commerce | Etats membres avec l'appui du CILSS et de la CEBV | 9.2-9.3 |

| OBJECTIF | MESURES PRÉCONISEES | PLAN D'ACTION | RESPONSABLES DE L'EXÉCUTION | ÉCHEANCE |
|--|--|---|--|----------|
| - Assainir une politique commerciale | - Examiner dans le cas de chaque pays, les orientations de production animale par rapport aux avantages comparatifs de ses partenaires mondial | - Etude régionale sur les avantages comparatifs des pays dans la production des produits de l'élevage | Experts nationaux avec l'appui du CILSS, de la CEBV et des donateurs | 9-2-93 |
| - Promouvoir la production et les échanges de nouveaux produits de l'élevage pour maximiser la valeur ajoutée dans le secteur | - " - | - " - | | 9-2-93 |
| - Rechercher activement de nouveaux débouchés pour les produits classiques ou nouveaux | - Intensification de la prospection des marchés des pays voisins et lointains | Etats membres | | 9-2-93 |
| - Tirer les enseignements de l'expérience de plusieurs pays de la région (Cameroun, Côte-d'Ivoire, Togo, Sénégal) en matière de protection contre les viandes subventionnées | - Etudes régionales des politiques de prospection | CILSS-CEBV + Etats membres | | 9-2-93 |
| - Mener une concertation sous régionale pour la mise en cohérence des politiques tarifaires et commerciales des pays par rapport au marché mondial | - Rencontre régionale sur l'harmonisation des politiques tarifaires | Experts nationaux + CILSS/CEBV + donateurs | | 9-2-93 |

LISTE DES PARTICIPANTS

=====

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM ET PRENOMS

A D R E S S E

BENIN

- | | |
|--------------------------|--|
| 01 - Dr NASSARA Georges | Direction Elevage, BENIN |
| 02 - AGBEMAVOR A. Claude | Ministère du Commerce et Tourisme, BP 2037 Cotonou |
| 03 - GONCALVES Carlos | Président Importateur de P r o d u i t s C o n g é l é s (ANIPROCOB) BENIN |

BURKINA FASO

- | | |
|------------------------------|--|
| 04 - BONKOUNGOU Edouard | Secrétariat d'Etat à l'Elevage 03 BP 7026 Ouagadougou 03 |
| 05 - Dr SOULA Jean Jacques | Secrétariat d'Etat à l'Elevage |
| 06 - KOUSSOUBE Zamou Gustave | Société des Chemins de Fer du BURKINA (SCFB) |
| 07 - SANDWIDI Ignace | Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Mines Ouagadougou, BURKINA FASO |

CAMEROUN

- | | |
|----------------------|---|
| 08 - Dr TAKAM Benoit | Inspecteur Général, Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales YAOUNDE - CAMEROUN - |
|----------------------|---|

COTE D'IVOIRE

- | | |
|----------------------|---|
| 09 - Dr TRAORE Adama | Directeur des Productions d'Elevage, Ministère Agriculture et ressources animales, BP V84 Abidjan |
|----------------------|---|

10 - YEBOUE ANGOUA

BTI (SCFB + SICF)
République de COTE D'IVOIRE

11 - MADOU TETO Paul

**Président APROMEV COTE
D'IVOIRE, BP 531 ABIDJAN 14**

12 - SORO P. Jacques

**Chef de Service Intégration
Economique Africaine, Ministère Industrie et
Commerce, BP 134 Abidjan**

GAMBIE

13 - MOMODOU M. JOBE

**Managink Director, Livestok
Markting Board, Banjul
The GAMBIA**

14 - Dr SONKO Souleyman

DLS, THE GAMBIA

GUINEE BISSAU

15 - BATISTA Manuel

**Direction Générale, MDRA
BP 26 GUINEE BISSAU**

MALI

16 - Dr GUINDO Ousmane

**Conseiller Technique Ministère
Agriculture-Elevage-
Environnement, Bamako, MALI**

17 - COULIBALY Abderahmane

Ombevi Bamako

18 - GAGNY Timbo

Direction Elevage Bamako

19 - COULIBALY Moussa

Vétérinaire Privé Bamako

20 - MAIGA Boubacar Lamine

Chambre d'Agriculture Bamako

21 - SANGARE Sékou

Ministère Commerce Bamako

MAURITANIE

- 22 - TIMERA Boubou Conseiller Technique M.D.R.
- 23 - ACHOUR Ould Samba Secrétaire Général du Ministère du M.D.R
MAURITANIE
B.P. 366 Nouakchott
- 24 - HMEYADE Ould Moctar Directeur Général de la SOMECOB - MAURITANIE
- 25 - Dr GAYE Malik Direction Elevage, MAURITANIE
- 26 - Dr MOHAMED El Moctar Ould Moustapha Direction Elevage Nouakchott
- 27 - FATIMETOU Mint Mahfoud Direction Elevage, MAURITANIE
- 28 - Dr ELY Ould Ahmedou Direction Elevage, MAURITANIE
- 29 - MOHAMED Lemine O. Amar MAURITANIE
- 30 - EL HACEN Ould Taleb Président des Associations pastorales de Mauritanie
- 31 - MOHAMED Ould ZEIDANE MAURITANIE
- 32 - CHIGHALI Ould Amar Chef de Service M.C.A.T.
MAURITANIE
- 33 - BABA Ould Cheikh Direction Elevage - MAURITANIE
- 34 - SIDATY Ould Tar Bureau Intrants Elevage B.I.E.
MAURITANIE

NIGER

- 35 - GARAN Hassoumi Niger
- 36 - HASSAN Sambo Niger
- 37 - SEYNI Niandou Niger

SENEGAL

38 - Dr M'BAYE Abdoulaye

Ministère Développement Rural
Dakar - SENEGAL

39 - Dr KANE Abdourahmane

Chef Département "Viandes"
Société d'exploitation des
ressources animales du SENEGAL

40 - MANE Doudou

Direction Elevage, BP 67
Dakar, SENEGAL - Tél. 23-43-99

41 - GAYE Thierno Mademba

Ministère Industrie, Commerce
et Artisanat du SENEGAL**TCHAD**

42 - ATTAHIZ Dicko Gouro

Opérateur Economique
BP 673 - N'Djaména, TCHAD
Télex 5248 KD

43 - VISSIA Bouranga

Chef de Division du Commerce
Intérieur, Ministère du
Commerce et de l'Industrie
BP 424 N'Djaména, TCHAD
Tél. 51.56.56 poste 403

44 - HADJER Mahamout

Directeur Adjoint de l'Elevage
BP 750 N'Djaména, TCHAD

45 - DAOUNAYE Dounia

Chef Volet Promotion du
secteur privé/P.N., BP 750
N'Djaména, TCHAD
Tél. 51.35.66**TOGO**

46 - GODJE A. Rahim

BP 9105 Lomé, TOGO

47 - HOUNKANLI Yaovi Jean

BP 354 Lomé, TOGO

48 - GAOU Yacouba

Ministère du Commerce et des
Transports, BP 383 Lomé, TOGO

FEWS/USAID

49 - SY Hamady Samba

FEWS/USAID - MAURITANIE

50 - DALY Denise

FEWS/USAID - MAURITANIE

SOLAGRAL

51 - ANCEY Véronique

SOLAGRAL - FRANCE

COOPERATION FRANCAISE

52 - COURTANT Jean Jacques

Ministère Coopération-
Développement Paris, FRANCE

53 - GINIES Paul

Mission Française Régionale

54 - Dr ALLOUI Pierre

Coopération Française,
Conseiller Technique du Directeur de
l'Elevage MAURITANIE**COOPERATION SUISSE**

55 - SCHENU Sabine

Coopération SUISSE BERUE

CEA

56 - OUEDRAOGO Halidou

Commission Economique des
Nations Unies pour
l'Afrique
(CEA) Addis-Abéba, ETHIOPIE**FAO**

57 - I.C.O. EMMRICH

Senior Commodities
Specialities Commodities CD Trade Division
FAO of THNN**RESEAU NEERLANDAIS DE RECHERCHE/PAYS BAS**

58 - DEHAAN Léo

Réseau Neerlandais de
Recherche / PAYS-BAS

USAID/MALI

59 - DRAME Cheick USAID / Bamako, MALI

BANQUE MONDIALE

60 - KULIBABA Nicholas Consultant

CLUB DU SAHEL

61 - JOSSERAND Henri Club du Sahel

ALG

62 - SILIMAN Ganoua Autorité Liptako Gourma

CEBV

63 - ALOUA Moussa CEBV, BP 638 Ouagadougou

64 - BOULESTEIX Michel CEBV, BP 638 Ouagadougou

65 - DOUTI Mankéboueb Lambert CEBV, BP 638 Ouagadougou
BP 619 ouagadougou

CILSS

66 - GUIGMA Salif DPP/CILSS, BP 7049 Ouagadougou

67 - KOUTABA Michel DPP/CILSS, BP 7049 Ouagadougou

68 - SIDIBE Seydou DPP/CILSS, BP 7049 Ouagadougou

69 - COULIBALY Dramane DEP/CILSS "

70 - COULIBALY Oumar DIAPER/CILSS "

71 - BA Ibrahima Demba CILSS/DIAPER "

72 - Dr BA Oumar Consultant CILSS/DIAPER

73 - SY Adama CILSS/DIAPER - Bamako, MALI

- | | |
|-----------------------|--------------------------------|
| 74 - HAROUNA Boureima | CILSS/DIAPER - NIAMEY, NIGER |
| 75 - DONDASSE Jean | CILSS/DIAPER, BP 229 N'Djaména |
| 76 - KATCHÉ Illo | CILSS/DIAPER, GUINEE BISSAU |
| 77 - BRILLEAU Alain | CILSS/DIAPER, Ouagadougou |
| 78 - SEYE Chérif | CILSS, Ouagadougou |

MOTION DE REMERCIEMENTS

=====

MOTION DE REMERCIEMENTS

=====

Les participants au Séminaire sur la Commercialisation du Bétail et de la Viande dans les Pays du CILSS et les Pays Côtiers, tenu à Nouakchott du 22 au 25 Mars 1992 adressent leurs vifs remerciements à son Excellence le Colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed TAYA, Président de la République Islamique de MAURITANIE, à son Gouvernement et au Peuple Mauritanien pour l'accueil chaleureux dont ils ont fait l'objet et les facilités mises à leur disposition tout au long du Séminaire.

Fait à Nouakchott, le 25 Mars 1992

Le Séminaire

P R O G R A M M E D E T R A V A I L

=====

COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL

COMMUNAUTE ECONOMIQUE
DU BETAIL ET DE LA VIANDE

CLUB DU SAHEL

SEMINAIRE REGIONAL SUR LA COMMERCIALISATION
DU SECTEUR BETAIL-VIANDE

(Nouakchott 22 - 25 Mars 1992)

PROGRAMME DE TRAVAIL

Dimanche 22 Mars 1992

- | | |
|-------------------|---|
| 8 H 00 - 9 h 00 | Inscription des participants |
| 9 H 00 - 9 H 30 | Cérémonie d'ouverture |
| 9 H 30 - 10 H 00 | Pause Café |
| 10 H 00 - 10 H 30 | Election du bureau et approbation de l'ordre du jour |
| 10 H 30 - 11 H 15 | - Examen du document : " Etude des circuits de commercialisation du bétail, de la viande et des produits de l'élevage des pays du Sahel et des pays côtiers " |
| | - Rapport de synthèse - |
| 11 H 15 - 12 H 15 | Discussions Générales |
| 12 H 15 - 12 H 30 | Pause Café |

- 12 H 30 - 13 H 30** Présentation des documents de travail :
- Analyse des comportements et orientations générales de politiques
(Doc. N° 1 & 3)
 - Propositions de mesures d'actions
(Doc. N° 2 & 4)
- 13 H 30 - 14 H 30** Discussions générales
- 14 h 30 - 15 h 00** Constitution des groupes de travail
- 15 H 00** Suspension des travaux

Lundi 23 Mars 1992

- 8 H 30** Travaux en groupes *
- 8 H 30 - 10 H 30** Thème 1 : Organisation des professionnels
(Animation : CEBV - CILSS)
- 10 H 30 - 10 H 45** Pause Café
- 10 H 45 - 12 H 45** Thème 2 : Simplification des procédures et réduction des taxes
(Animation : CILSS - CEBV - CLUB DU SAHEL)
- 12 H 45 - 13 H 00** Pause Café
- 13 H 00 - 15 H 00** Thème 3 : Transport, Infrastructure et Financement
(Animation : BANQUE MONDIALE/USAID - CILSS - CEBV)

* Les mêmes thèmes seront discutés au sein de chaque groupe de travail

Mardi 24 Mars 1992

8 H 30 - 10 H 30 Thème 4 : Information Régionale

(Animation : CILSS - CEBV)

10 H 30 - 10 H 45 Pause café

10 H 45 - 12 H 45 Thème 5 : Politiques commerciales régionales et marché mondial
(Animation : Club du Sahel - CILSS - CEBV)

12 H 45 Suspension des travaux

Mercredi 25 Mars 1992

8 H 00 - 9 H 30 Plénière :

Discussions et adoption des rapports de synthèse et
recommandations. Conclusions finales.

10 H 00 Clôture officielle

D I S C O U R S

=====

D I S C O U R S D' O U V E R T U R E

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL
SECRETARIAT GENERAL**

**DISCOURS DU MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT RURAL A
L'OCCASION DE L'OUVERTURE DU SEMINAIRE REGIONAL
SUR LA COMMERCIALISATION DU SECTEUR BETAIL-
VIANDE TENUE A NOUAKCHOTT DU 22 AU 25 MARS 1992**

MM. - le Secrétaire Exécutif du CILSS,

- le Secrétaire Exécutif de la Communauté Economique du Bétail et de la Viande,
- le Secrétaire Exécutif Adjoint de la Commission du Bassin du Lac Tchad,
- le Directeur du Club du Sahel,
- Excellences, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Intergouvernementales et Non Gouvernementales et Organismes Internationaux,
- Honorables invités,
- Messieurs les Séminaristes,
- Mesdames, Messieurs.

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser au nom de son Excellence le Colonel MAAOUYA OULD SID'AHMED TAYA, Président du Comité Militaire de Salut National, Chef de l'Etat, les chaleureux souhaits de bienvenue du Peuple Mauritanien ainsi qu'un agréable séjour à Nouakchott où je l'espère vous vous sentirez chez vous.

Nous aurions souhaité en effet que l'accueil qui vous a été réservé soit à la hauteur des sentiments profonds d'amitié et d'estime que notre Peuple et son Gouvernement portent aux pays, aux Gouvernements et aux Institutions que vous représentez, à l'unité et à la solidarité africaine.

Nonobstant la modestie de vos conditions d'accueil et d'hébergement, je suis convaincu que votre souvenir se focalisera sur l'image d'un pays sahélien, puissamment enraciné dans sa culture Islamique, Arabe et Africaine mais aussi farouchement déterminé à faire aboutir avec vos différents Etats l'intégration économique tant souhaitée de notre continent.

Toutefois, force est de reconnaître que les activités de l'élevage sont restées largement dominées par une gestion zootechnique et économiques des plus traditionnelles et traduisent de fait la faible performance économique qu'enregistre un secteur jugé aussi vital.

Ainsi, si l'on retrouve au lendemain de nos indépendances et jusqu'au milieu des années 70, des programmes soutenus de santé animale et de développement de quelques infrastructures de base pour la commercialisation du bétail (abattoirs, pistes et marchés à bétail, transports), les périodes qui ont suivi ont plutôt montré également la fragilité des systèmes sur lesquels reposaient nos conceptions de développement du secteur :

- rupture des équilibres dans le milieu naturel entraînant une interrogation quant à la capacité de survie du cheptel sahélien
- échec partant de nos sociétés ou entreprises d'Etat de commercialisation du bétail,
- introduction et concurrence déloyale de viande extra-sahélienne, voire extra-africaine sur les marchés traditionnels des coopérateurs sahéliens,
- désorganisation et baisse très sensible des flux trans-frontaliers pour des raisons multiples dont l'absence d'une doctrine précise pour un crédit agricole à appliquer au secteur d'élevage et le faible degré d'organisation des éleveurs.

Autant de facteurs qui ont su réduire et démobiliser bien de nos ambitions nourries pour ce secteur.

Aussi, est-il apparu nécessaire pour nombre de nos pays et au vu de tels constats, de réexaminer fondamentalement les politiques promotionnelles jusqu'à élaborées pour ce secteur. D'un élevage à vocation de "socialiser" l'opérateur, les différents programmes en exécution mettent l'accent dorénavant sur l'exigence d'une rentabilité économique certaine des opérations à entreprendre dans le secteur, doublé en cela du souci de réduire les impacts négatifs sur l'environnement naturel pour le bénéfice d'un développement durable de l'activité.

Mesdames, Messieurs,

La nouvelle dynamique souhaitée pour développer notre élevage s'accorderait très mal de la conception étroite de nos politiques sectaires et restrictives trop souvent promus au nom d'une dimension nationale hypothétique.

Les pays sahéliens ont par ailleurs la double particularité de posséder un excédent disponible et un excédent potentiel en matière de production animale et plus spécialement en viande, ainsi qu'un sens inné des affaires commerciales que seul un espace en complémentarité fonctionnelle serait à mesure de mieux valoriser.

En effet, le marché de la Côte d'Ivoire n'a rien d'inconnues pour l'Eleveur Mauritanien du Hodh ou de l'Assaba, de même celui du Nigéria n'en devrait être autrement pour le pasteur du Niger. L'histoire et la géographie humaine de cet ensemble sont là pour nous rappeler à chaque instant, le caractère intime de la liaison de nos activités et leur complémentarité naturelle.

Dès lors, il s'agira de soustraire de nos politiques et nos administrations respectives toutes les contraintes de taille susceptibles d'infléchir les inter-flux naturels si bien connus de nos populations commerçantes et de consolider davantage notre espace marchand et préférentiel, pour que notre élevage excelle de nouveau dans cette dimension régionale, qu'il n'aurait jamais dû perdre.

- Honorables invités,
- Messieurs les Séminaristes,
- Mesdames, Messieurs,

Pour nous autres Sahéliens de Mauritanie, l'élevage est assurément un cadre de vie et une source d'inspiration aux limites infinies. Certes le caractère passionnel de son activité cède le pas de plus en plus au raisonnement glacial et neutre de l'activité économique nouvelle qu'il faut diriger et rentabiliser.

Elle est bien loin de nous cette image poétique où le berger et son troupeau, dans un espace infini du désert ou de la steppe arbustive, ne formaient qu'un seul corps et une seule âme dans un univers aux douceurs éternelles. Plus proche de nous, la ceinture phérophérique de notre capitale pourrait en témoigner et exhibe la réalité d'un élevage d'un type nouveau qui ne s'apprécie que par son agressivité commerciale, caractéristique de la nouvelle exigence économique.

Dans cette nouvelle donne du secteur et ce nouvel espace de transparence politique et économique qui se met en place dans nos différents pays, il ne pourrait plus être question "d'un repli sur soi" ou de poursuivre des politiques stratégiques de développement inarticulées au devenir incertain à long et moyen terme de notre espace politique et économique de référence.

A ce titre, j'ose espérer que votre séminaire saura dégager des orientations et des perspectives suffisantes et pertinents pour les politiques et stratégies commerciales, aptes à stimuler nos revenus et favoriser positivement notre intégration économique.

Sur ce, je déclare ouvert le Séminaire Régional CILSS/CEBV/CLUB DU SAHEL sur la commercialisation du secteur Bétail-Viande dans les pays du Sahel et les pays Côtiers.

Je vous remercie.

**DISCOURS DU REPRESENTANT DU SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS
A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DU SEMINAIRE REGIONAL SUR LA
COMMERCIALISATION DU SECTEUR BETAIL-VIANDE**

Nouakchott, 22-25 Mars 1992

Monsieur le Ministre du Développement Rural,
Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Inter-Africaines,
Mesdames, Messieurs,
Chers Invités,

Permettez-moi tout d'abord au nom du Secrétaire Exécutif du CILSS, Monsieur Ali DJALBORD DIARD empêché, de rendre hommage à son Excellence Monsieur Maouya Ould Sidi Mohamed TAYA, Président de la République Islamique de Mauritanie et de remercier les Autorités Mauritanienes ainsi que le peuple mauritanien tout entier, pour avoir accepté abriter et organiser la présente rencontre et pour l'accueil et l'hospitalité sahéliens retrouvés.

Nous voici de nouveau réunis à Nouakchott, Nouakchott qui dans l'histoire du CILSS est une source d'inspiration, un tremplin, j'allais dire pour toutes les actions menées par notre organisation, dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la sécheresse et la désertification.

En effet, c'est ici qu'en 1979 les experts sahéliens réunis en colloque sur les politiques céréalières, attiraient déjà l'attention de nos Etats et des Agences d'aides sur la nécessité d'inscrire les politiques nationales dans un cadre régional.

C'est ici encore qu'en 1984 nous nous sommes retrouvés pour élaborer notre stratégie de lutte contre la désertification.

En Février 1989, le séminaire régional sur la "Problématique de l'information dans le secteur de l'élevage" tenu dans cette même ville avait recommandé qu'une réflexion soit menée sur les problèmes de commercialisation du bétail et de viande entre pays sahéliens et pays côtiers.

Dans cette optique, la rencontre de Novembre 1989 à Lomé sur les "espaces régionaux" a également permis de constater que les échanges de produits agricoles et de produits de l'élevage entre pays côtiers et pays sahéliens jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire de la région. Il a permis en outre d'identifier au sein de l'Afrique de l'Ouest des groupes de pays entre lesquels les relations sont particulièrement développées qui semblent constituer des espaces pertinents pour la recherche pragmatique de nouveaux équilibres régionaux. Dans ces sous-espaces, les gouvernements pourraient échanger des informations sur les productions, les courants commerciaux, l'évolution des politiques sectorielles pour arriver à terme à une plus grande cohérence des politiques nationales et à un réaménagement collectif de l'interface entre les marchés locaux et le marché mondial.

Aujourd'hui, Nouakchott, Capitale d'un des pays sahéliens aux potentialités animales importantes, nous interpelle de nouveau pour approfondir la réflexion sur une des composantes de ce secteur vital.

Il me plaît donc Mesdames et Messieurs, aux noms des Secrétariats du CILSS et de la CEBV, d'affirmer, avec conviction, combien nos Etats attachent de l'importance aux échanges commerciaux de bétail et de la viande entre pays sahéliens dits exportateurs et pays côtiers dits importateurs.

En effet, pendant de longues décennies, ces échanges ont suffi à approvisionner la région ; mais ils sont, en ce moment, sérieusement perturbés par l'importation de viandes extra-africaines, à des prix défiant toute concurrence, sur les marchés côtiers. Ce phénomène, lié à la baisse du pouvoir d'achat des populations, a provoqué une nette régression des exportations de bétail sahélien.

Il y a donc lieu, à court terme, de rechercher les voies et moyens permettant de reconquérir une partie des marchés côtiers au profit des produits de l'élevage sahélien et de jeter les bases d'une coopération régionale fructueuse et mutuellement avantageuse. A long terme, la modernisation de la production est envisagée car elle conditionnera les performances commerciales du secteur.

Il vous appartient par conséquent, à travers l'exploitation des documents qui vous sont soumis et aussi à travers les connaissances et les expériences que vous avez des circuits de commercialisation du bétail et de la viande, de définir une stratégie commerciale régionale et de dégager des mesures de politiques commerciales à court et moyen termes. Déjà, un certain nombre d'axes de réflexion vous est proposé : organisation des professionnels, financement de la commercialisation, transport, information et j'en passe.

L'enjeu étant de taille, vous devriez parvenir, à l'issue de vos travaux, à produire des résultats qui seront à la hauteur des attentes espérées.

Je voudrais, avant de terminer, remercier tous ceux qui nous ont aidé matériellement et financièrement à l'organisation de ce séminaire, plus particulièrement le FED, la Coopération Italienne, l'USAID et la Coopération Française.

Je souhaite plein succès à vos travaux.

Vive la Solidarité Sahélienne,
Vive la Coopération Sous-Régionale,
Vive la Coopération Internationale,

Je vous remercie.

**DISCOURS DU REPRESENTANT DU CLUB DU SAHEL
A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DU SEMINAIRE REGIONAL SUR LA
COMMERCIALISATION DU SECTEUR BETAIL-VIANDE**

Nouakchott, 22-25 Mars 1992

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs

Tout d'abord, avec nos remerciements pour l'invitation qui nous a été faite de participer à ce séminaire, je tiens à vous transmettre, de la part de M. Jean Guilmette, directeur du Secrétariat du Club du Sahel, tous ses voeux de succès pour vos travaux.

Dans le cadre des travaux sur l'élevage qu'ils mènent depuis des années, le CILSS et la CEBV ont entrepris un vaste ensemble d'études sur la commercialisation du bétail et de la viande en Afrique de l'ouest. L'importance du sujet a aussi suscité d'autres travaux à dimension régionale, en particulier le dossier élevage et viande de la Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest, le Plan d'Action conjoint de l'USAID et de la Banque Mondiale sur la libéralisation des échanges de produits d'élevage dans la région, le programme de la Cellule Cinergie située à la Banque Africaine de Développement.

Cette convergence n'est pas due au hasard, mais traduit plutôt une véritable volonté de cohérence entre les divers travaux et actions, cohérence, qu'il nous incombe d'entretenir et de poursuivre.

L'élevage ouest Africain est constamment soumis à diverses contraintes, mais à tout moment donné, l'une domine. Il y a eu des périodes où le pire problème qui confrontait l'élevage ouest africain était la sécheresse. En d'autres temps les épizooties l'ont emporté. Pendant plusieurs années, les importations de viande du marché mondial faisant directement concurrence aux produits de l'élevage Sahélien ont à juste titre dominé l'attention.

Chacune de ces contraintes demeure réelle, mais il me semble qu'aujourd'hui et à moyen terme, la chute de la demande dans les pays de la région, surtout sur la côte, constitue un problème majeur.

La baisse des revenus, de la consommation et des prix des produits de l'élevage sont incontestables. L'élevage ouest Africain a accusé le coup le mieux possible, sa compétitivité intrinsèque n'a pas été entamée, mais sa rentabilité en a terriblement souffert. En effet, en l'absence d'alternatives de production viables, la plupart des éleveurs ont maintenu leur compétitivité au prix de la chute de leurs revenus.

Cette chute du revenu des éleveurs entraîne naturellement une détresse dans leur milieu, mais elle a aussi des conséquences plus larges.

On sait qu'on peut généralement maintenir ses effectifs même quand leur prix est déprimé, mais ceci nécessite des pratiques de conduite et de gestion des troupeaux qui sont très préjudiciables à l'environnement. Dans des limites raisonnables, l'impact écologique est moins fonction du nombre d'animaux qui exploitent les ressources, que du type d'exploitation de ces ressources, c'est à dire, du système de production, et de son environnement politico-économique.

Dans les conditions économiques actuelles, le grand défi de l'élevage est double:

- d'abord, de trouver des stratégies qui permettent aux pays excédentaires de maintenir leurs effectifs de façon écologiquement supportable, pour faire face à la chute de la demande;

- ensuite, pour les pays déficitaires, de rechercher avec leurs partenaires sahéliens les combinaisons les plus mutuellement avantageuses pour résoudre le problème de l'approvisionnement régional à moyen et long terme.

J'ai pleine confiance que ce séminaire permettra de faire un grand pas dans cette direction, et nous sommes fiers d'être associés à ce processus.

Je vous remercie.

D I S C O U R S D E C L O T U R E

=====

**DISCOURS DE CLOTURE PAR LE SECRETAIRE GENERAL
DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL DU SEMINAIRE
TENU DU 22 AU 25 MARS 1992 A NOUAKCHOTT SUR LA
COMMERCIALISATION DU SECTEUR DU BETAIL ET VIANDE
DANS LES PAYS DU SAHEL ET LES PAYS COTIERS**

MM. - le Secrétaire Exécutif de la Communauté Economique du Bétail et de la Viande,
 - le Secrétaire Exécutif Adjoint du Bassin du Lac Tchad,
 - le Directeur du Liptako Gourma
 - le Représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS,
 - le Directeur du Club du Sahel,
 - Excellences, Messieurs les Représentants des Organisations
 Intergouvernementales et Non Gouvernementales et Organismes Internationaux,
 - Honorables invités,
 - Messieurs les Séminaristes,
 - Mesdames, Messieurs.

Nous voilà aux termes de vos travaux.

Quatre jours durant, spécialistes producteurs et consommateurs que vous êtes, avez mis à contribution votre savoir et surtout votre savoir-faire pour donner à ce séminaire le pragmatisme et la rigueur scientifique indispensable à des forums du genre.

Nous sortons donc de cette rencontre avec le puissant sentiment d'avoir oeuvré positivement pour le bénéfice de notre ensemble politique et humain.

Je voudrais saisir cette occasion pour vous adresser les félicitations du Ministre du Développement Rural pour le sérieux et la qualité de vos travaux.

Mesdames, Messieurs,

De telles concertations doivent se multiplier pour concrétiser davantage l'intérêt que les uns et les autres portent à notre destin communautaire.

Vos débats ont éloquemment démontré que le secteur des échanges commerciaux reste très complexe et qu'il se caractérise très souvent par la multiplicité de paramètres socio-politiques et économiques et parfois simplement psychologiques qui le régissent.

Mais, votre rencontre, vos chaudes et franches discussions ont permis de rompre le glaçis d'incompréhension et mis en motion de nouveaux rapports avec une nouvelle dynamique positive pour les échanges.

Ce principe est bien compris de nos populations commerçantes qui le mettent en

œuvre quotidiennement et vaut mieux que tout discours, texte administratif réglementaire, passeport au langage très souvent incompréhensible à l'opérateur classique.

En l'occurrence, il s'agira pour nos Administrations de faciliter le rapprochement, de mieux organiser la communication pour sécuriser des rapports tissés par l'Histoire et la Géographie de nos populations.

Mesdames, Messieurs,

La présente rencontre dont s'est dégagé ce qu'il vous sied d'appeler désormais "l'esprit de Nouakchott" doit se poursuivre, se consolider et se concrétiser dans notre sous-espace régional par la réponse positive que nos Gouvernements se doivent d'apporter aux différents plans d'actions que vous avez retenus.

En effet, les thèmes abordés aussi bien en plénière que dans vos discussions de groupes identifient nombreux d'axes importants pour lesquels nos pays, assistés par la communauté internationale, doivent créer l'environnement le plus favorable à leur expression positive.

Aussi, il importe de se féliciter de la prise de conscience quant à l'organisation et à la professionnalité à faire acquérir à nos producteurs et à nos opérateurs et qui se manifestera concrètement par l'avènement de puissants groupes d'intérêts pour le secteur de l'Elevage dans nos différents pays.

Cette nouvelle dimension politique de l'action saurait, j'en suis persuadé, conseiller et aider utilement l'autorité pour les différents actes à prendre et susceptibles de favoriser la performance dudit secteur.

Par ailleurs, dans le domaine des transports, de nouvelles initiatives peuvent se prendre. Ainsi en dehors du transport inter-régional terrestre dont l'amélioration qualitative est résolument souhaitée par nos Etats, les capacités de transport maritime offrent des perspectives à ne pas sous-estimer et dont la valorisation devient de plus en plus une exigence quasiment indispensable.

Dans ce contexte bien précis, il devient impérieux de réexaminer nos unités industrielles d'abattage pour faire de l'exportation par la voie maritime de la viande congelée une nouvelle piste à valoriser.

Il est également nécessaire et opportun de mettre l'accent sur le secteur de l'information qui pour l'opérateur moderne reste la donnée de base pour l'exploitation maximale de son activité.

Mieux, s'il est indéniable que nos Etats se doivent de mettre en place des systèmes d'information sur les marchés de bétails, il demeure essentiel et fondamental que l'on s'attelle au niveau régional à concevoir une unité de synthèse de ces données pour qu'à terme notre sous-espace dispose d'une véritable et effective bourse de bétail et de la viande.